

05/532 DU 12/4/85

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA REFORME
DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET
DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 84/556/SGTFF/DPF/L

portant intégration et nomination
de Monsieur MOUKEMO Grégoire dans
les cadres de la catégorie A, hiérar-
chie I des services administratifs
et financiers (S.A.F. - Administration
générale).

LE PREMIER MINISTRE

(/ISAS :

Vu la Constitution du 3 Juillet 1979;
Vu l'Ordonnance N° 84/84 du 23.8.84 portant modifica-
tion de certaines dispositions de la Constitution du 3 Juillet
1979;

Vu la Loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires;

Vu l'Arrêté N° 82/426 du 23.12.82 fixant le statut
commun des cadres de la catégorie A des services administratifs
financiers -S.A.F.

Vu le décret N° 62/180/TF du 9.5.62 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires;

Vu le décret N° 62/185/TF du 5.7.62 fixant la hiérarchis-
tion des diverses catégories des cadres;

Vu le décret N° 62/187/TF du 5.7.62 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du
3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret N° 62/190/TF du 5.7.62 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat

Vu le décret N° 74/222 du 10.03.74 portant attribution
de certains avantages aux économistes, statisticiens et les
diplômés de grandes écoles, Instituts de l'Enseignement
supérieur;

Vu le décret N° 63/81/TF-EE du 26.03.63 fixant les
conditions dans lesquelles sont effectués des stages proba-
toires que doivent subir les fonctionnaires, notamment en ses
articles 7 § 8;

Vu le décret N° 67/50 du 24.02.67 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de
carrière et reclassement;

Vu le décret N° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret N° 62/186/TF du 05.07.62 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

Vu le décret N° 84/556 du 08.06.84 portant nomination
du Premier Ministre;

Vu le décret N° 84/558 du 13.08.84 portant nomination
des Membres du Gouvernement;

Vu le décret N° 84/560 du 20.08.84 portant organisa-
tion des intérim des Membres du Gouvernement;

Vu le rectificatif N° 84/573 du 19.10.84 au décret
N° 84/558 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouver-
nement;

Vu le protocole d'accord du 05.05.70 signé entre la
République Populaire du Congo et l'U.R.S.S.;

Vu l'attestation de fin d'études N° 468/TEH/LGSCC/DC
du 17 Septembre 1984 concernant Monsieur MOUKEMO Grégoire;

Vu le dossier de candidature constitué par l'intéressé;

D E C R E T E :

YB

Article 1er. - En application des dispositions combinées du Décret N°62/426 du 29 Décembre 1962 et du Protocole d'accord du 5 Août 1970 susvisés, Monsieur MOUKEMO Grégoire, né le 12 Juin 1953 à Moungali (Brazzaville) titulaire du diplôme d'Economiste, spécialité : Finances et Crédit, obtenu à l'Université d'Etat de DZETSI (URSS), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services administratifs et Financiers-SAF (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur des SAF stagiaire, indice 710.

Article 2. - Conformément aux dispositions du décret N°74/228 du 10 Juin 1974 susvisé, Monsieur MOUKEMO Grégoire est classé Administrateur des SAF de 2^e échelon stagiaire, indice 890.

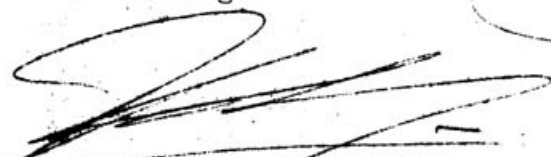
Article 3. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Finances et du Budget.

Article 4. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JOAC et communiqué partout où besoin sera./.-

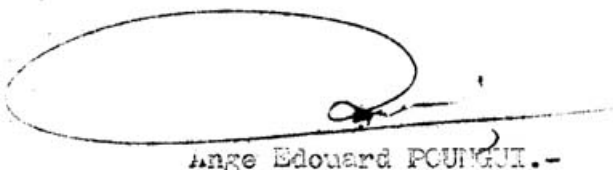
Brazzaville, le 12 AVRIL 1985

Par le Premier Ministre

Le Ministre des Finances
et du Budget



Itihi Ossétoumba-LEMKUNDYOU.-



Ange Edouard FOUMBI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la prévoyance Sociale,



Bernard COBEC-PLAISANCE..

AMPLIATIONS.-

JORFC.....	1
DGTFP/DTF.....	3
DGE.....	1
DCF.....	3
MFB.....	2
DAE.....	2
Dossier.....	3
Intéressé.....	1
SGCM/EC.....	2.-

